

La Messagerie d'Ézanville

n° 29 / été 2023



**Inauguration des travaux de renaturation du Petit Rosne :
profitez de votre nouvel espace cet été !**

Rencontre élus et professionnels | Florence Normier s'occupe de nos ronds-points !! Chantier jeunes | Opération Tranquillité Vacances



 Monsieur le Maire a effectué la visite de fin de travaux de renaturation du Petit Rosne avec attention et n'a pas hésité à émettre quelques remarques afin d'assurer une sécurité sans faille aux Ézanvillois.

Chères Ézanvilloises, chers Ézanvillois,

Je ne peux commencer cet édit sans évoquer les malheureux événements de ces derniers jours dans toute la France ; Ézanville n'a pas été épargnée. Je ne ferai aucun commentaire sur le déclenchement de ces émeutes et j'ai toute confiance en la justice pour faire le plus rapidement possible la lumière sur cette triste affaire.

Le rôle d'un maire et de tous les acteurs du terrain par leur connaissance des quartiers, est de s'assurer de la sécurité des administrés, de jouer un rôle pour l'apaisement et d'éviter toutes tensions urbaines. La destruction des bâtiments communaux, des véhicules de particuliers ou les feux de poubelles ne sont pas acceptables. En écrivant cet édit, le calme semble être revenu, espérons que cela dure et que ces malheureux événements ne se reproduisent plus.

Je tiens tout particulièrement à remercier les élus de la majorité

qui, à mes côtés, ont sillonné la ville en grande partie la nuit pour soutenir le travail de la gendarmerie, très présente sur l'ensemble de notre territoire. J'espère que nous n'aurons pas d'interdiction de la Préfecture pour tirer notre feu d'artifice le 14 juillet.

Ces derniers jours, j'ai reçu une pétition des riverains du quartier des Ouches et du Chemin de Moisselles. Ces riverains subissent une augmentation des nuisances olfactives et un envahissement de mouches. J'ai aussitôt sollicité le Préfet et les services compétents via un courrier afin de vérifier si toutes les dispositions nécessaires sont respectées dans le but de faire cesser ces nuisances.

Nous sommes entrés dans un été qui va être certainement très chaud. Nous avons tous envie de profiter des espaces extérieurs ou des jardins, mais trop souvent certains oublient qu'il y a des règles sur les horaires d'utilisation des tondeuses, etc. Je sensibilise donc

tous les Ézanvillois sur l'application de l'arrêté préfectoral existant.

Autre point, j'ai été interpellé sur un sujet, et là je suis complètement incapable de faire quoi que ce soit : comment pouvons-nous interdire la divagation des chats ? Eh oui ! j'ai été interpellé sur ce sujet, cela va faire sourire mais je n'ai pas de solution.

Concernant les travaux sur la commune, je ferai un point global à la rentrée, mais dès début juillet, vous pourrez constater la démolition au centre-ville de notre ancienne mercerie.

Je souhaite à toutes les Ézanvilloises et à tous les Ézanvillois un bel été, de bonnes vacances pour celles et ceux qui ont la chance de partir, et rendez-vous à la rentrée.

Avec tout mon dévouement,



Éric BATTAGLIA



Inauguration des travaux de renaturation du Petit Rosne : profitez de votre nouvel espace cet été !

Samedi 1^{er} juillet 2023, les travaux de renaturation du Petit Rosne ont été inaugurés en présence de Monsieur le Maire et de son équipe, de Madame la Présidente du Département du Val d'Oise et de Monsieur Guével 1^{er} vice-président du SIAH Croult et Petit Rosne.

Ce tronçon de rivière de 220 mètres, qui passait sous terre dans un tuyau de béton il y a encore quelques semaines, peut désormais s'épancher à la lumière du jour dans un écrin de verdure.

Les travaux, débutés en septembre 2022, avaient pour objectif de diminuer le risque d'inondation par l'augmentation de la résilience de la rivière, l'amélioration de la qualité écologique du Petit Rosne et bien sûr, l'amélioration du cadre de vie en proposant au public un site naturel paysager.

Merci aux associations qui ont pu être présentes malgré le contexte actuel difficile, Chaîne de vies 95, Planète Sciences Île-de-France, la Société Historique d'Écouen et l'association "À la découverte de Paris, du Val d'Oise et de l'Oise". Chacune tenait un stand

Le chantier en quelques chiffres

- Montant du chantier : 1 651 160 € HT
- Subventions : AESN (Agence de l'Eau Seine-Normandie) 10 %, Région 45 %, Département 13 %
- Financement SIAH : 31 %
- 220 mètres de cours d'eau ré-ouvert
- Plantation : 20 arbres, 473 arbustes, 2 500 mottes d'hélophytes (plantes aquatiques), 13 000 m² de surface ensemencée
- Pose de 2 passerelles structure métallique

d'animation lors de cet après-midi festif. Dans le public, de nombreux élus étaient présents ainsi que des représentants d'associations locales. Un merci tout particulier au centre équestre Ézanville - Equivil pour les balades en poney qui ont pu être proposées gratuitement aux enfants.



Profitez de ce nouvel espace nature cet été !

Ce nouvel espace public naturel est à vous. Profitez de ces belles journées d'été pour vous y promener, lire un livre sur un des nombreux bancs ou encore jouer au ping-pong sur les tables mises à disposition. De nouveaux aménagements, telle qu'une aire de jeux pour enfants, viendront agrémenter cet espace prochainement. N'oubliez pas de respecter ce lieu en ne laissant aucun déchet derrière vous, de nombreuses poubelles ont été installées à cet effet.





Les élus rencontrent à nouveau les "pros" de la ville

Monsieur le Maire a reçu les commerçants, artisans, et professions libérales de la ville le 8 juin à l'occasion de la 2^e soirée des pros d'Ézanville. Un moment privilégié et convivial afin d'échanger sur les projets de la Ville et sur les attentes de chacun autour d'un buffet dînatoire.

Après un bref discours du Maire sur les dernières réalisations et les grands projets de la Ville, les acteurs du développement économique de la ville ont pu discuter librement avec les élus présents. Ces derniers ont réaffirmé leur soutien

dans l'accompagnement des commerces de proximité et souhaitent incarner la confiance qui doit exister entre les élus et les chefs d'entreprise pour développer un territoire. L'objectif des commerçants et de la municipalité est commun et durable :

maintenir la dynamique commerciale et l'offre diversifiée.

Très appréciée et constructive, cette soirée d'échanges sera renouvelée l'année prochaine.

LA PAROLE AUX NOUVEAUX PROS D'ÉZANVILLE

LUCIE, RESTAURANT LE CHAT L'HEUREUX, 17 ROUTE DE DOMONT

Pouvez-vous nous présenter votre établissement ?

Je m'appelle Lucie et je travaille dans la restauration depuis 12 ans. L'établissement Le Chat l'Heureux propose de la cuisine traditionnelle française. La cuisine est faite maison de l'entrée au dessert. Nous essayons de développer le bar en y proposant des cocktails afin d'élargir la clientèle.

Pourquoi avoir choisi la ville d'Ézanville pour votre restaurant ?

Une opportunité s'est ouverte à nous. Ma belle-famille, les Tigani ont grandi ici. Ils connaissent du monde, et par du bouche-à-oreille j'ai appris que M et Mme Bodard, les propriétaires du Clovis, voulaient prendre leur retraite. Habitant à Domont, c'était une opportunité pour moi afin d'avoir mon propre établissement, de passer moins de temps dans les transports et donc de pouvoir profiter d'avantage de ma famille.

Quels sont les atouts d'Ézanville selon vous ?

C'est une ville avec une population variée aussi bien des personnes âgées, actives que des jeunes. J'habite à Domont depuis maintenant 4 ans, et lorsque j'ai découvert Ézanville cela m'a plu. Ayant grandi et travaillé sur Paris, je ne pensais pas prendre goût à autant de tranquillité. Avoir mon restaurant à Ézanville me permet également d'être entourée de mes proches qui m'aident à développer l'établissement.

Qu'attendez-vous de la municipalité ?

Nous attendons un petit coup de pouce pour montrer que le restaurant a été repris et que c'est également une cuisine traditionnelle française. Nous savons que les anciens clients sont déçus du départ des anciens propriétaires. J'espère qu'ils laisseront une chance au Chat l'Heureux !

NICOLAS, PHARMACIE DU CENTRE, 2 RUE JACQUES GALLICHER

Vous avez repris la pharmacie du centre depuis le 1^{er} juillet. Pouvez-vous nous présenter ?

Diplômé en pharmacie depuis 2011, j'ai toujours exercé au comptoir. Ce qui me plaît c'est le contact avec la patientèle. Aujourd'hui, j'ai assez d'expérience pour reprendre la pharmacie dans laquelle je travaille depuis 7 ans. Mon épouse, docteur en pharmacie également, m'accompagnera dans cette aventure. L'équipe avec qui je travaille reste la même, une équipe en qui j'ai confiance.

Pourquoi avoir décidé de racheter la pharmacie du centre ?

Cette opportunité est arrivée sans prévenir, mais la réflexion a été de courte durée car il me paraissait évident que je ne pouvais pas quitter le travail que j'appréciais et où je m'étais beaucoup investi.

Quels sont les atouts d'Ézanville selon vous pour exercer votre métier ?

Ézanville est un lieu privilégié pour exercer notre métier et tisser des liens avec les professions de santé médicales et paramédicales. La proximité avec la Poste et les commerçants ainsi que le dynamisme qu'ils apportent sont un réel avantage. La ville se distingue par son caractère familial et accueillant. C'est un quartier où règne une véritable ambiance chaleureuse, propice aux échanges et à la confiance mutuelle entre les habitants.

Qu'attendez-vous de la municipalité ?

Nous espérons pouvoir compter sur le soutien et l'engagement de la municipalité pour assurer la pérennité de l'entreprise. Nous aimerions avoir l'opportunité de rencontrer et d'échanger avec les autres commerçants car nous sommes convaincus que des partenariats et des initiatives communes peuvent bénéficier à l'ensemble de la ville.



**PÔLE SOCIO
ÉDUCATIF**



Monsieur le Maire, accompagné de ses adjoints, Mme Malet, en charge des Affaires scolaires, Mme Weber et Messieurs Frémont et Barrière, était aux côtés des enfants pour inaugurer deux plaques commémoratives et ainsi transmettre et faire perdurer ce devoir de mémoire.

Deux nouvelles plaques commémoratives à l'école Pierre et Marie Curie

À l'occasion de la fête de fin d'année de l'école, le vendredi 30 juin, Monsieur le Maire et son équipe ont inauguré la pose de deux plaques commémoratives en présence des enfants et de leurs parents : une plaque restaurée à la mémoire des instituteurs morts pour la Patrie en 1914/1918, ainsi qu'une plaque à la mémoire

de Suzanne Coifman élève déportée et assassinée à l'âge de 9 ans.

À la suite des mots d'accueil de Monsieur le Maire et du discours de Christian Frémont, adjoint au Maire, une gerbe a été déposée par deux élèves puis les enfants ont entonné La Marseillaise.

Récompense des élèves diplômés : collégiens et lycéens, inscrivez-vous !

Comme les années passées, un dispositif de gratification est mis en place pour valoriser le travail des élèves et encourager la réussite scolaire.

Ainsi, les collégiens et les lycéens ézanvillois qui ont obtenu cette année le brevet ou le baccalauréat avec mention Bien ou Très bien doivent remplir le formulaire d'inscription disponible sur ezanville.fr ou se présenter à la Maison de l'Enfance, 6 bis Grande rue, du 5 juillet au 11 septembre. Les pièces justificatives demandées sont le relevé de notes, la carte d'identité et un justificatif de domicile. Les diplômés seront conviés à une cérémonie à la rentrée prochaine.

Formulaire d'inscription sur www.ezanville.fr

Inscriptions aux services périscolaires 2023-2024

Les réservations des services de restauration scolaire, d'accueils périscolaires et des mercredis pour le mois de septembre ou pour l'année entière s'effectuent en ligne via l'espace Famille (<https://www.espace-citoyens.net/ezanville/>) du 17 juillet au 27 août sous réserve d'être à jour du paiement des activités. **Les réservations en cours d'année devront être effectuées avant le 15 du mois précédent.**

Cadeaux de fin de cycle pour les futurs CP et 6^e

La Ville a offert une trousse remplie de fournitures scolaires aux grandes sections de maternelle et une calculatrice spéciale collège ainsi qu'un dictionnaire d'anglais aux CM2. Ces cadeaux ont été remis par Monsieur le Maire et son adjointe aux Affaires scolaires, Mme Malet, dans chaque classe concernée.



CADRE DE VIE



Florence Normier, une artiste en herbe pour vos ronds-points !

Vous n'avez pas pu les manquer, trônant au milieu du rond-point sur la route de Domont. Nous voulons évidemment parler de ces trois silhouettes en herbe accompagnées d'un chat. Cette œuvre d'art peu commune a été réalisée par une plasticienne renommée, Florence Normier.

Engagée dans une recherche plastique menant en parallèle dessin et sculpture, Florence Normier travaille sur les points de jonction entre les règnes : les métamorphoses du vivant qui s'allient au minéral, les hybridations du corps et du végétal.

Ses "corps d'herbe" sont un exemple de ce désir de fondre le corps dans la nature, voire dans le paysage. En l'occurrence c'est aussi la Nature qui prend corps et qui vient interpeller les humains !

Leur structure interne est une sorte de squelette en fer à béton que l'artiste entoure d'une "peau" de grillage qui sera remplie de terre. Ainsi le gazon en rouleaux qui vient s'appliquer dessus peut s'enraciner et continuer sa croissance : ce sont des sculptures vivantes qui vont évoluer dans le temps au gré du matériau vivant qui les constitue. Un arrosage automatique intégré au site leur assure une bonne durabilité.

Le fait d'exposer ces œuvres sur un rond-point est inédit pour l'artiste. Cela leur donne une visibilité très grande et un sens supplémentaire : outre d'accueillir tous ceux qui entrent à Ézanville, ils vont aussi, par leur matériau inattendu et leur attitude méditative, attirer l'attention sur un rapport à la nature renouvelé et plus intense dont notre époque a grand besoin.

Florence Normier tient à remercier l'équipe

des espaces verts et notamment Esteban et William pour leur précieuse aide à l'installation des structures.

«Les premiers que j'ai créés au début des années 2000 se prélassaient dans la prairie de l'Île Nancy à Andrésy pour "Sculpture en l'Île". Par leur aspect proche des "earthworks" de certains grands jardins américains, ils constituaient un hommage aux créateurs du Land Art anglo-saxon que j'affectionne particulièrement. Ensuite j'en ai créé d'autres pour Conflans, Juziers... pour la grande joie des spectateurs/promeneurs ! »



Espaces verts : lâcher de larves de coccinelles pour lutter contre les pucerons

En début d'été, les riverains de certains quartiers ombragés, notamment par des tilleuls ont constaté une recrudescence de pucerons, une attaque biologique aussi néfaste pour les arbres que pour les trottoirs, les rues ou les véhicules stationnés à proximité. Car non seulement les pucerons sucent la sève des arbres, mais ils déposent un exsudat sucré (le miellat) qui colle sur toutes les surfaces. Pour lutter contre ce fléau, les services techniques de la Ville, engagés dans une démarche "0 pesticides" ont choisi de faire appel à des "auxiliaires de jardin", les larves de coccinelles.

Pourquoi ? Car sous l'innocente apparence de ce sympathique coléoptère se cache une redoutable bête féroce capable d'ingurgiter pas loin d'une centaine de pucerons par jour. Mais il y a encore plus vorace que la coccinelle... Sa larve, qui, elle, avale plusieurs centaines de pucerons en une seule journée.

Une centaine de larves ont été déposées dans les massifs de la Ville.





**SERVICES
MUNICIPAUX**

Franck Vaessen, chauffeur du car municipal

Vous l'avez certainement déjà aperçu au volant du car de la Ville dans les rues d'Ézanville et vos enfants le connaissent bien ! Ce mois-ci, nous vous présentons Franck Vaessen, le chauffeur de car de la Ville.

Pouvez-vous vous présenter ?

Franck Vaessen, 46 ans. Je suis le chauffeur de car de la Ville ainsi que le responsable du parc automobile municipal.

Depuis quand travaillez-vous à la mairie d'Ézanville et quels ont été vos différents postes ?

Je suis entré à la mairie en 1998. Au sein des services techniques, j'ai dans un premier temps été affecté à la propreté urbaine avant de poursuivre dans la maçonnerie. Le chauffeur de car de l'époque partant à la retraite, la mairie m'a proposé de me faire passer le permis « Transports en commun » afin de le remplacer.

Depuis quand êtes-vous chauffeur du car communal ?

Je suis le chauffeur de car de la Ville depuis 2003, soit 20 ans.

Pourquoi avoir choisi ce poste ?

Qu'est-ce qui vous plaît ?

J'ai toujours aimé conduire, si je n'avais pas été embauché par la mairie, j'aurais certainement exercé le métier routier, chauffeur poids-lourds. J'apprécie également le contact humain.

Quelles sont vos missions quotidiennes ?

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi, j'effectue le transport scolaire du quartier de la Justice vers l'école des Bourguignons. Il y a 4 tournées : le matin, le midi aller/retour, et le soir. Le mercredi et pendant les vacances scolaires, j'emmène les enfants des accueils de loisirs de la Ville en sortie.

Ponctuellement, je conduis également les séniors aux sorties organisées par le Centre Communal d'Action Sociale, ainsi que les élèves des écoles de la ville pour leurs sorties dans le cadre d'un projet pédagogique ou de fin d'année.

Vous gérez aussi le parc automobile de la Ville. Pouvez-vous présenter ce service ?

Le parc automobile de la Ville compte 33 véhicules dont 5 électriques.

Comment gérez-vous ce service au quotidien ?

Je gère moi-même le petit entretien des véhicules, ou je mets les outils à disposition



Je conduis également les séniors aux sorties organisées par le Centre Communal d'Action Sociale.

des agents pour la pression des pneus, le remplacement d'ampoules, le réajustement du liquide de lave-glaces...

Lorsqu'il y a une panne ou un accident, je fais l'interface avec les garages et les assurances. En ce qui concerne l'entretien global des véhicules, je m'organise avec des tableaux où chaque voiture ou camion est répertorié avec sa date de révision ou de contrôle technique. Cela me permet de prendre les rendez-vous nécessaires à l'avance. Enfin, je suis également en charge du prêt de véhicule pour les agents des différents services lors de leurs missions à l'extérieur.

Quels sont les projets de votre service ?

Nous prévoyons d'acheter un véhicule 9 places, en plus de celui que nous avons à disposition par une régie publicitaire. D'autre part, nous poursuivons notre démarche de remplacement des véhicules thermiques par des véhicules électriques. Nous avons effectué des travaux aux services techniques afin d'aménager des bornes de rechargement rapide.



PORTRAIT

Keita Cheick, footballeur Ézanvillois chez les Bleus 14

Notre Ville regorge de talents ! En témoigne le recrutement d'un de nos jeunes footballeurs en équipe de France. Rencontre avec Keita Cheick.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Keita Cheick et j'ai 20 ans.

Depuis combien de temps habitez-vous Ézanville ?

Cela fait maintenant neuf ans que j'habite à Ézanville dans le quartier du Rû de Vaux.

Avez-vous fréquenté des écoles, structures ou associations ézanvilloises ?

Oui, j'ai été scolarisé en CM2 à l'école Paul Fort et au collège Aimé Césaire où j'ai passé des très belles années. J'ai également fréquenté le service Jeunesse où je retrouvais mes amis et participais aux activités.

Depuis quand faites-vous du foot et pourquoi ?

Cela fait 12 ans que je pratique le football car c'est un sport que j'aime beaucoup et qui rend mes parents fiers de moi.

Vous avez été sélectionné en équipe de France U20 pour jouer la coupe du monde. Comment avez-vous gravi tous les échelons pour en arriver là ?

J'ai travaillé dur chaque jour à l'entraînement et j'ai tout donné pour faire les meilleures performances possibles les week-ends lors des matchs.

Qu'avez-vous ressenti lorsque vous avez appris votre sélection ?

J'étais très heureux. C'était la récompense de tout mon travail depuis le début de la saison. C'est également une grande fierté pour moi, mes parents et mes frères et sœurs ainsi que tous mes amis du Rû de Vaux.

À quel poste jouez-vous ?

Je joue au poste de défenseur central. Cette position fait appel au placement, à l'anticipation et à l'agressivité notamment. Ma mission est d'être capable de parer aux attaques des adversaires et de remporter des duels afin de protéger le but. Cela requiert des aptitudes de vivacité et d'agilité.

Comment se déroulent les entraînements ?

Les entraînements se déroulent très bien avec une bonne ambiance au sein du groupe. C'était très intense, tout le monde était excité de commencer la compétition.

Quelles concessions avez-vous dû faire pour en arriver là ?

Le travail, il n'y a que ça qui paye, et la foi. Je peux vous affirmer que le talent ne suffit pas pour devenir sportif de haut niveau.

Malheureusement votre équipe a été éliminée au 1^{er} tour après des défaites face à la Corée du Sud, la Gambie et le Honduras. Que s'est-il passé ?

En effet, nous avons malheureusement été éliminés dès la phase de poule. On avait une équipe qui ne se connaissait pas trop et cela se ressentait sur le terrain. Mais pour moi ce n'est pas une excuse, on est l'équipe de France on aurait dû au moins passer les phases de poule. Néanmoins, cette coupe du monde en Argentine fut une grande expérience.

Quels sont vos projets maintenant ?

C'est un secret !

Chantier-citoyens : des jeunes motivés et serviables

Dans la continuité des projets actions citoyennes et solidaires portés par la Main solidaire et le secteur 16-20 du service jeunesse, le projet week-end solidaire fut un succès une fois de plus.. Grâce à la volonté et la participation des jeunes, du service jeunesse et des associations La Main Solidaire et Compagnons des jours heureux, les jeunes ont eu la chance de découvrir et de continuer durant 5 week-ends la rénovation du centre Bérou La Mulotière (28).

Ces actions ont pu permettre aux jeunes Ézanvillois de sortir de leur contexte social et de découvrir un autre environnement. Ils ont pu concrétiser une partie de leur projet de vacances et mettre en exergue leur investissement lors de ces week-ends.

Cela a permis lors des différentes tâches de la vie quotidienne et du chantier en peinture, de favoriser et de développer la socialisation, l'entraide, le partage, la responsabilité, la valorisation, le dépassement de soi et la cohésion de groupe.

Grâce à l'expérience que le groupe a acquise au fur et à mesure, les dernières actions à prévoir sur l'année 2023 devaient être menées à bien. Après un chantier sur la commune début juin, ils partiront une semaine en chantier-séjour ski à Montgenèvre en décembre 2023.

Pour la saison 2024 un nouveau groupe de jeunes sera créé pour continuer les actions portées par les jeunes avec la ville d'Ézanville et son service jeunesse et familles.

Pour toute information contactez le service jeunesse et familles au 01 39 35 95 82



PRATIQUE



Opération Tranquillité Vacances

Comme chaque été, la Police Municipale met en place l'Opération Tranquillité Vacances. Il s'agit d'un service gratuit de sécurisation assuré par la police et la gendarmerie d'Écouen au bénéfice des Ézanvillois qui s'absentent aux mois de juillet et d'août.

Pour bénéficier de ce service du 1^{er} juillet au 31 août 2023, inscrivez-vous avant votre départ, auprès de la Police Municipale, 6 rue Anglade. Vous pouvez également télécharger le formulaire d'inscription sur www.ezanville.fr.

Comment limiter les risques de cambriolage ?

Quand vous êtes chez vous, vérifiez la sécurité de votre habitation :

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton) ou d'un entrebâilleur.
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme).
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous, et ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Ne facilitez pas l'intrusion des

cambrioneurs : mettez sous clé vos échelles, marteaux, tournevis et autres outils de bricolage !

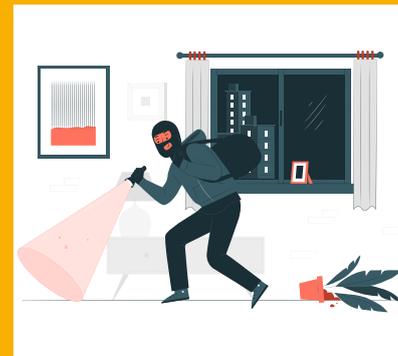
Si vous êtes victime d'un cambriolage, appelez le 17.

Quand vous vous absentez, quelques bons réflexes pour éviter les cambriolages :

- Ne laissez pas vos fenêtres ouvertes.
- Ne cachez pas vos clés à l'extérieur, même pour les laisser à un ami.
- N'annoncez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux ou votre messagerie (vocale ou courriel).
- Demandez à une personne de votre entourage de passer chez vous pour récupérer le courrier et ouvrir/fermer vos volets.
- Inscrivez-vous au dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV) auprès de la brigade de gendarmerie ou le commissariat de police dont vous dépendez.

Bon à savoir

- Vous pouvez faire intervenir chez vous un **référént sûreté**, gendarme ou policier, expert en sécurité et vidéoprotection. Il réalisera une consultation gratuite et vous bénéficierez de ses conseils pour protéger votre logement. Contactez la brigade de gendarmerie ou le commissariat de votre secteur pour en savoir plus.
- Avant de passer à l'action, les cambrioleurs font souvent des repérages, en se faisant passer pour des **démarcheurs à domicile**. Soyez attentif et n'hésitez pas à signaler un comportement qui vous semble suspect, en relevant si possible des éléments précis d'identification : véhicules (type, marque, couleur, immatriculation) ou individus suspects (caractéristiques physiques, tenue vestimentaire).



L'ESSENTIEL

Restrictions des usages de l'eau

En raison de la situation hydrologique du département, le préfet du Val-d'Oise a signé un arrêté fixant des mesures de limitation ou d'interdiction provisoires des usages de l'eau. Des mesures particulières de restriction des usages de l'eau sont nécessaires sur le bassin de la Plaine de France et Parisis (dont fait partie Ézanville) qui est en alerte. Voici les mesures principales, retrouvez-les en détail sur ezanville.fr :

- Le lavage des véhicules est interdit, sauf dans les stations professionnelles et sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires ou alimentaires) ou techniques (bétonnière, etc.) et pour les organismes liés à la sécurité ;
 - L'arrosage des pelouses, des espaces verts publics ou privés et des espaces sportifs de toute nature, des terrains de golf, des jardins potagers est interdit entre 10 h et 20 h ;
 - Le lavage des voies et trottoirs, le nettoyage des terrasses et façades ne faisant pas l'objet de travaux sont limités au strict nécessaire ;
 - Le remplissage des piscines privées est interdit, sauf pour les chantiers en cours ;
- Ces mesures ne sont pas applicables si l'eau provient de réserves d'eau pluviale ou d'un recyclage.

Accueil des nouveaux habitants

Vous venez d'emménager sur Ézanville ? N'hésitez pas à vous inscrire à la matinée d'accueil des nouveaux habitants qui sera organisée au mois de septembre. Merci d'envoyer un email à fetesetceremonies@ezanville.fr ou téléphonez au **01 39 35 44 12**

Plan Canicule 2023 : inscription des personnes fragiles

Afin de prévenir les effets d'une éventuelle canicule, la Commune d'Ézanville élabore chaque année un « plan canicule ». Le Centre Communal d'Action Sociale met en place un registre des personnes vulnérables à contacter en cas de fortes chaleurs, pour leur venir en aide si elles le souhaitent. Si vous êtes une personne handicapée ou une personne âgée de plus de 60 ans et si vous désirez bénéficier de cette assistance, complétez le bulletin d'inscription disponible sur ezanville.fr ou au **CCAS**.

Renseignements : 01 39 35 44 97

Plaine de vie : découvrez les paniers de légumes bio cet été !

L'association Plaine de vie vous propose de découvrir ses paniers de légumes bios, locaux et solidaires durant l'été, sans engagement, du 6 juillet au 31 août. En vous inscrivant une semaine à l'avance, vous aurez l'opportunité de retirer un panier de légumes d'une valeur de 15 € de 16 h à 19 h au 42 rue du Chemin vert à Ézanville.

www.plainedevie.org

Vos lignes de bus changent de numéro !

Pour vous aider à mieux vous repérer sur le réseau francilien, les lignes de Vallée de Montmorency sont renommées à partir du 28 août 2023. Désormais, toutes vos lignes de bus commencent par « 15 », pour plus de cohérence et de lisibilité. Par exemple, la ligne 17 qui traverse la ville d'Ézanville devient la 1517 (ex : la ligne 11 devient la 1511).

www.iledefrance-mobilites.fr

Solidarités nationales contre le chômage

Vous êtes chercheur-se d'emploi de longue durée ou en recherche d'emploi depuis peu ? Les bénévoles du groupe "Solidarités nationales contre le chômage SNC Bouffémont" peuvent vous accompagner gratuitement et de manière personnalisée dans vos démarches et vous aider à améliorer vos techniques de retour vers l'emploi.

N'hésitez pas à contacter Thierry au 07 52 03 94 40 ou écrire à snc.95bt@snc.asso.fr

LE CARNET

MAI 2023

Naissances

Julyan Pertays Audel,
Gabriella Tchekounnou,
Sanad Nberri, Mia
Lavergne.

Mariages

Laurent Belleville et
Sophie Bouvier.

JUIN 2023

Naissances

Kaylan Mabika,
Mohamed Gherairi,
Manéo Marceau, Adèle
Donatien, Alix Dumas,
Naomi Asan.

Mariages

Thomas Hérisson et
Séverine Battaglia,

Thierry Legendarme
et Claudine Porcher,
Dominique Bachelier
et Martine Boudry,
Frédéric Chatriot
et Elodie Cocagne,
Christian Lecoutre
et Sylvie Vuittenez,
Maxime Ducrou et Laura
Mareval, Zeliha Kalay et
Nicolas Gerbeau.

Décès

André Vanheerentals.

JUILLET 2023

Mariages

Gabriel Chavaudra et
Cédric Carbon

La messagerie d'Ézanville

Mensuel d'informations municipales

Hôtel de Ville // 01 39 35 44 80

Directeur de la publication // Éric Battaglia

Rédaction // Ève Pavesi

Conception-réalisation // RDVA // 01 39 90 10 00

Impression // STIP // 01 39 91 91 73

Dépôt légal // à parution

ISSN : 1292-3729

LE CHIFFRE DU MOIS

100 larves de coccinelles ont été déposées dans les massifs de la Ville.



Tribunes d'expression des groupes politiques

La plupart des projets annoncés (Pôle gare et Eleusis notamment) sont suspendus à l'adoption du nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui définira le zonage des terrains et qui aura des impacts sur la population, l'économie, le développement durable et l'architecture des futurs bâtiments, logements et maisons individuelles. De ce fait, tous les Ézanvillois sont concernés par les applications concrètes (barrières, clôtures, travaux, ...). Ce PLU, en phase de diagnostic par un cabinet de conseil, fera l'objet d'une enquête publique à laquelle nous convierions tous nos concitoyens à donner leur avis. Nous persistons à considérer la destruction des bâtiments d'Eleusis comme un gâchis social et humain considérable. L'EPPIF, qui a porté pour plusieurs millions d'Euros le projet ZAC, aurait dû être sollicité comme il est déjà intervenu plusieurs fois sur Ézanville (rue de la gare, ...) lorsque notre commune a été placée sous tutelle préfectorale pour insuffisance de logements sociaux. Nous insisterons sur la nécessité de logements supérieurs à T2 afin de favoriser la venue de familles et donc d'enfants pour garantir le maintien de toutes les classes dans nos écoles.

Si la commune annonce l'inauguration du nouvel espace autour du complexe de la Prairie, nous tenons à préciser ce qu'est le SIAH (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique) et non l'équipe municipale qui a porté le projet, financé et réalisé la re-naturalisation du petit Rosne, créant ainsi un nouveau lieu pour le plaisir de tous les Ézanvillois.

Avec l'été, l'augmentation des nuisances sonores nous rappelle que nous sommes impactés lourdement par le trafic aérien. Le gouvernement pousse à agrandir Roissy CDG et à augmenter considérablement le trafic. Toutes les actions contre ces nuisances sont légitimes et doivent être encouragées. C'est dans cet état d'esprit que nous avons proposé à M. le Maire de faire voter à l'ensemble du conseil une motion dans ce sens.

Bon été à tous, rendez-vous à la rentrée.

Pierre Leduc, Paule Schaaff et Alain Lambret
Ézanville ensemble

La Mairie d'Ézanville est-elle cyber-protégée ?

La cybersécurité est devenue un enjeu majeur pour les mairies qui sont de plus en plus victimes de cyber-attaques (Bry-sur-Marne, Égreville, Marcoussis, Juziers...) avec pour conséquence du simple blocage de site internet au blocage des services administratifs (traitement informatique de dossiers, inscriptions, cantines...) voire au cryptage et au vol de données personnelles des administrés (Données d'état civil, données personnelles liées aux prestations sociales, données financières).

Depuis 2016, la loi pour une République numérique (LRN) introduit de nouvelles dispositions en matière de protection des données personnelles et sécurisation des services en ligne pour une mise en conformité permanente et dynamique des systèmes informatiques des collectivités qui doivent donc démontrer qu'elles offrent un niveau optimal de protection.

Dans notre programme de 2020, nous avions anticipé ce problème en prévoyant un adjoint pour la sécurité et le développement numérique qui actuellement n'existe pas à la mairie d'Ézanville.

Nous nous inquiétons donc du retard pris par la ville sur l'utilisation des outils numériques et sur sa capacité à lutter contre une cyber-attaque...

C'est pourquoi nous demandons au Maire de nous expliquer ce qui est mis en place et ce qui est prévu dans ce domaine. Sur ce sujet, comme tant d'autres, nous continuons à être force de proposition, à savoir :

- Pour sécuriser les données personnelles de nos administrés :
 - * Nomination d'un délégué à la protection des données
 - * Établissement d'un registre des risques sur nos outils actuels
 - * Exiger les mêmes efforts de nos fournisseurs et sous-traitants
- Pour sécuriser nos services administratifs :
 - * Définition d'une politique de sécurité des systèmes d'information
 - * Cartographie des systèmes d'information
 - * Homologation de nos systèmes d'information
 - * Audit de sécurité

Nous vous souhaitons à toutes et tous d'excellentes vacances !

Prenez soin de vous.

Ézanville c'est vous !
Sébastien Zriem, Nadia Gosmant, Sylviane Sinay,
Émilie Gimeno

La chaleur arrive, les mouches aussi !

Les mouches, ces insectes du quotidien qui se multiplient à une vitesse folle pour venir littéralement nous envahir durant l'été.

Leur invasion s'accroît avec les stockages de déchets. Pour éviter ce phénomène, il est donc important de détecter le nid rapidement et de le détruire mais aussi d'organiser les stockages des déchets.

Elles sont également attirées par les animaux et notamment les cheptels où elles se nourrissent de micro parasites.

Les riverains des abattoirs sont fatigués de ne plus pouvoir ouvrir une fenêtre dès qu'il fait chaud, de ne plus pouvoir profiter de leur jardin, de ne plus pouvoir prendre un repas sur leur balcon ou terrasse.

Ces habitants paient aussi des impôts qui devraient entre autres servir à maintenir (voire favoriser) le cadre de vie, à financer la santé mais aussi à prévenir des maladies/infections...

Le « stockage » d'animaux comme les moutons (ou autres) en centre-ville est incompatible avec la sérénité des habitants !

Plusieurs solutions possibles, notamment un traitement insecticide assuré et financé par les sociétés responsables de cette situation.

Encore une fois nous ne pouvons que constater que les services préfectoraux et départementaux n'appliquent pas les lois de la République pour tout le monde de la même façon.

Aménagements urbains

Un grand bravo aux équipes municipales pour la décoration des ronds-points et d'une façon générale pour l'entretien des espaces verts.

Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances à toutes et tous.

Yves Kerscaven et Christine Leroux
Un avenir pour Ézanville

L'AGENDA

14 juillet

Feu d'artifice

La Ville a souhaité célébrer et inaugurer la réouverture et la renaturation du Petit Rosne à travers un spectacle pyrotechnique sur le thème de l'eau. **Rendez-vous à 23 h devant le complexe de la Prairie, 21 rue de Condé.**

17 juillet

Vacances nature de Plaine de vie

L'association Plaine de vie propose des animations tout l'été avec les "mercredis nature" ainsi que pendant une semaine complète en juillet avec les "vacances nature". Les vacances nature, réservées aux enfants de 5 à 12 ans, sont destinées à découvrir un thème spécifique durant la semaine avec des activités ludiques de **14 h à 16 h 30 du 17 au 21 juillet.**

Tarif : 10 € / par jour et par enfant.

Les mercredis nature, ouverts aux enfants comme aux adultes, ont pour objectif de découvrir des thèmes variés : ateliers jardinage, découverte de la biodiversité, cuisine avec des ingrédients originaux, expression artistique. Ils sont proposés les **5 et 26 juillet ainsi que le 9 août de 10 h à 12 h.**

Tarif : 5 €. Vous pouvez consulter le programme complet des animations sur <https://www.plainedevie.org/> / L'inscription est obligatoire auprès d'Oscar Abbadie : animation-nature@plainedevie.org / 06 70 55 44 71.

9 septembre

Forum des associations

Venez découvrir les nombreuses associations de la commune et vous inscrire aux activités de **10 h à 18 h au Complexe de la Prairie. Danses et démonstrations sportives toute la journée. Restauration sur place**

23 septembre

2^e relais trail du bois d'Écouen

Après le succès de la première édition du Relais trail du Bois d'Écouen, l'USEE Athlétisme vous propose sa deuxième édition le samedi 23 septembre 2023.

Relais trail par équipe de 2 à 4 coureurs ou en individuel sur une boucle de 2,33 km - 35 m D+ - 33 m D de 14 h à 17 h. à 150 m de la gare d'Écouen-Ézanville <https://fr.usee-athletisme.com/>

RETOUR SUR



1 26 mai : soirée afro-caribéenne

2 3 juin : fête de la famille

3 6 juin : spectacle Raconte-moi le Jazz offert par la Ville aux écoles

4 7 juin : séniors sortie à Pierrefonds

5 20 juin : cross des écoles

6 21 juin : fête de la musique